

COMPTE RENDU

Conseil d'Administration IMOCA – 27 février 2024

14h09-17h50

PARTICIPANTS

Antoine MERMOD / Philippe LAOT/ David SINEAU / Damien SEGUN

En Visio-Conférence : Arnaud BOISSIERES/ Boris HERRMANN

Absents : Clarisse CREMER/Thomas RUYANT

Invité : Tanguy Le Turquais

Ordre du jour :

1. Introduction
2. Administration :
 - Validation du compte-rendu du précédent CA [vote]
 - Validation membres 2024
 - Validation coût prestations et cotisations 2024
 - AG : Vendredi 19 avril à Lorient – après-midi consacrée à l'assistance
3. Communication :
 - Affaire assistance Clarisse Cremer/ Tanguy Le Turquais
4. Développement durable
 - Partenariat 11th Hour : évolution du programme
5. Courses :
 - Règle assistance
 - Transat CIC : IMOCA RACING CLUB
 - NY Vendée : remboursement inscription

Programme 2025-2029 :

- Professionnalisation course au large / indépendance sport
- Rédaction contrat organisateur

6. Technique :
 - Retour TC : Dérogation non-symétrie foil / moteur / wording RDC 2025 / renfort bôme [voir mail Noémie]

- Mail Thomas: Liberty Kite, GFR safrans type Charal
- Bateaux autonomes en production énergie en 2028

7. Agenda :

- Prochain CA :
- Jeudi 28 mars 14h
- Mercredi 10 avril 9h30

AG vendredi 19 avril à Lorient – 9h30

Le compte-rendu de la précédente réunion du CA est validé, les membres ayant pu le consulter en amont et n'ayant rien à ajouter.

1. Introduction

La séance débute par le point n°3 en raison de la présence de Tanguy Le Turquais uniquement pour ce sujet
L'absence de Clarisse est regrettée par le CA. Tanguy s'excuse pour elle.

2. Administration

Les sujets seront présentés au prochain CA.

3. Communication

Antoine : L'IMOCA est un sport. C'est donc le jury de l'épreuve qui est mandaté pour juger.
Nous remercions Tanguy de sa présence mais le CA n'a pas à débattre du fond de l'affaire.
Nous devons faire confiance au jury. Il y a un cadre, malgré le fait que certains s'en mêlent et jugent dans la presse ou la place publique

Tanguy :

Le jury les convoque samedi 2 mars. C'est la règle 69 de sportivité qui sera jugée. En fonction du résultat de ce premier jugement, il pourrait ensuite y avoir un conseil de discipline de FFVoile

Tanguy explique ensuite le contexte autour des captures d'écran.

La personne qui a eu toute leur conversation en sa possession a trouvé et prélevé ce qu'il y avait de plus incriminant. Il affirme que la maladresse provient de lui, mais qu'il n'y a jamais eu volonté de tricher.

Le CA abonde dans le sens qu'on doit parler d'erreurs ou maladresses pour ce cas et non de tricherie.

Débat autour de la médiatisation de l'affaire :

Antoine : Il y a eu des prises de paroles problématiques, des tribunes pour dire que tous les skipper sont des tricheurs. Ceci pose un problème car ce n'est pas vrai.

Tanguy : débat technique, sportif et médiatique. On a été jeté en pâture dans les médias comme tricheurs. Mon combat est de me défendre, d'expliquer les faits puis communiquer. Je ne suis pas responsable de ce qu'écrivent les gens.

Il revient sur l'évocation d'un manque de clarté de cette règle lors d'un CA après la VALS.

Damien : le VG est en solitaire : C'est long, c'est dur. On remet en cause en permanence les choses et on a facilement tendance à chercher une approbation quelque part. Mais ce n'est pas pour autant que l'on enfreint les règles qui sont claires pour moi.

Les autres membres du CA sont d'accord avec Damien : les règles sont claires et l'immense majorité des skippers les respecte

Il est 15h30, l'ensemble du CA remercie Tanguy d'être venu s'expliquer et lui souhaite que le jugement soit fait de manière objective.

Le débat et la réflexion entre les membres du CA a continué sans Tanguy puis par mail et sur le WhatsApp du CA pour aboutir à la position communiquée par Antoine aux membres lors du TMS :

1/ c'est bien le jury qui doit instruire cette affaire, il convient de respecter son jugement

2/ Non à l'amalgame : les marins ont compris la règle et la respecte

3/ Le mode de dénonciation est inacceptable, il faut absolument combattre ce type d'attitude et d'ambiance délétère dans la classe

Sur le point 3, le CA est arrivé à la conclusion que le mode de dénonciation est central dans l'affaire et pourrait à lui seul justifier de l'annulation de cette affaire.

Le CA s'est posé la question de porter ce point à la connaissance du jury mais ne l'a pas fait pour ne pas interférer avec le jury [cela était aussi déconseillé par l'avocat de la classe consulté par Antoine]

4. Développement durable

Le partenariat est sur le point de se conclure avec 11th Hour.

5. Courses

Règle d'assistance :

Le comité sportif prépare un document de travail sous forme de questionnaire-sondage sur lequel les skippers / TM devront répondre.

A partir des réponses, les règles seront éventuellement modifiées afin d'être soit plus claires soit en ligne avec les réponses.

Ce serait un avenant de l'avis de course mais aussi une annexe dans nos règles de classe afin que les mêmes règles s'appliquent pour toutes les courses.

Ce travail sera présenté finalement à tous les membres le 19 avril après midi, après l'AG.

Transat CIC : IMOCA RACING CLUB
NY Vendée : remboursement inscription

Ces deux sujets n'ont pas été évoqués.

Programme 2025-2029 :

Le projet de sélection pour le prochain VG a été travaillé l'hiver dernier puis exposé aux parties prenantes depuis juillet 2023.

Rdv le 5 avril avec le Président de la SAEM.

A proposer en AG.

Basé sur des points plutôt que des milles.

Sélection en 2 temps :

Sélection 1 : classement ATP sur 3 saisons = 25 têtes de série pour le VG.

Sélection 2 : classement sur 1 an : juillet 27 à juillet 28 : Favorise le renouvellement des équipes.

La sélections en 2 temps va permettre 2 temps forts pour le marché de l'occasion : après VG24 et autour de RdR 26.

Les points ne sont plus attribués en fonction du nombre de participants.

Matériellement, les bateaux ne seront pas en flotte entière tout le temps. On ne pourra pas organiser 4 courses par an avec 40 bateaux. On doit splitter plus souvent et faire que ce ne soit pas injuste.

Plusieurs grades : en ligne avec le projet de convention course et un niveau de prestations correspondant : cela permettrait de challenger les événements par rapport à des critères bien précis.

Document de proposition classement championnat et principe de sélection VG28 en annexe de ce CR

**Êtes-vous d'accord pour présenter ce projet aux membres au TMS du 1^{er} mars ?
Le CA accepte.**

6. Technique

Safran type Charal :

Thomas a mis à l'ordre du jour le fait d'interdire cette option dans le futur avec une GFR pour Charal

Antoine : les GFR sont difficiles à gérer dans le temps : cf taille des foils...

On remet au prochain CA la décision de mettre au vote ou non ce point

A voter le 28 mars ou le 10 avril par le CA.

TC : Règle sur le moteur : Système hybride ? Biofuel ?

Doit-on faire marche arrière en fonction du contexte général sur la puissance des moteurs ?

Position des hélices à revoir également.

A voter le 28 mars ou le 10 avril par le CA.

Autonomie énergétique : On parle ici des 5 derniers % d'énergie utilisés sur un tour du monde qui se fait avec la force du vent le reste du temps.

Problème avec les foilers : les hydro générateurs cassent et les bateaux ne sont plus dans l'eau. Il faut trouver le mixte énergétique pour tous les usages.

La pile à combustible avec hydrogène : Intéressant mais c'est une piste qui peut être dangereuse ? Une bonbonne de 700 bars ce n'est pas anodin.

Le CA a un débat très ouvert sur le sujet : de nombreuses réflexions et propositions sont échangées.

On doit être capable d'avancer sur les sujets : cela sera à l'ordre du jour du prochain CA pour essayer de construire des propositions.

Dérogation de non-symétrie de foils :

Si quelqu'un casse un foil, il serait autorisé à mettre un foil de spare et donc naviguer avec un bateau dissymétrique sous règle d'exception.

Le cas ne s'est pas encore présenté en 2024 mais il est bien d'avoir une position avant une éventuelle demande.

Débat : si un team possède une V1 disponible : doit-il impérativement changer les 2 foils et rester symétrique ou pouvons-nous accepter la dissymétrie ?

A valider au CA le 28 mars

Liberty Kite :

Damien l'a utilisé, son retour est plutôt positif : Il rend visible par sa toile fluo et est mis en œuvre immédiatement. Ne permet pas de naviguer mieux qu'au travers.

Comme au VG20 : on pourrait l'avoir à bord plombé afin que ce ne soit pas considéré comme une voile utilisable.

A voter le 28 mars le CA.

7. Agenda

- Prochain CA :
- Jeudi 28 mars 14h
- Mercredi 10 avril 9h30

AG vendredi 19 avril à Lorient – 9h30

Les sujets non abordés lors de ce CA seront évoqués lors de la prochaine séance.

Fin du CA à 17h50

IMOCA

PROJET
IMOCA GLOBE SERIES
2025-2029



OBJECTIFS

- S'adapter à 40-45 projets actifs et assumer des objectifs différents entre les teams
- Mettre moins de pression aux skippers sur l'obligation de participer à toutes les courses et mieux intégrer la vie des marins hors sport.
- Proposer des courses plus “rentables” pour les partenaires et ouvrir de nouveaux marchés (Nord France, Méditerranée, Allemagne, Nord Europe...)



DES RÈGLES PLUS ADAPTÉES

Le classement du Championnat IMOCA Globe Series et les règles de sélections doivent être adaptés pour :

- Valoriser le sport & encourager les participations à un maximum de courses
- Corriger les problèmes rencontrés entre 2021 et 2024 : maternité, étrangers, blessures, exception bateaux neufs, règle trop compliquée... et anticiper la suite



SYSTÈME DE POINTS

4 GRADES DE COURSES

- Grade 1 : Tours du Monde
Vendée Globe, The Ocean Race
- Grade 2 : Transatlantiques et courses > 2500nm
Route du Rhum, Vendée Arctique, New York Vendée, The Ocean Race Europe, Transat Jacques Vabre, Retour à La Base, The Transat CIC
- Grade 3 : 1000nm < courses < 2500nm
Bermudes 1000 Race, Tour des Îles Britanniques ...
- Grade 4 : Courses < 1000nm, GP, autres courses
Défi Azimut, Rolex Fastnet Race

CALCUL DES POINTS

- Skipper = 100% des points
- Equipiers ou co-skipper = 50% des points

Dans le cas d'une course à étapes : les points sont distribués proportionnellement au nombre d'étapes courues / nombre total d'étapes

= Prime aux bons résultats
= Prime à la participation - les points ne se basent plus sur le nombre d'engagés sur les courses

Classement	Course Grade 1	Course Grade 2	Course Grade 3	Course Grade 4
1	400	200	100	50
2	375	180	90	45
3	350	165	80	40
4	325	150	75	38
5	300	140	70	36
6	280	130	65	35
7	260	120	60	34
8	240	110	55	33
9	220	100	50	32
10	200	95	48	31
11	190	90	46	30
12	180	85	44	29
13	170	80	42	28
14	160	75	40	27
15	150	70	38	26
16	140	65	36	25
17	130	60	34	24
18	120	55	32	23
19	110	50	30	22
20	100	48	28	21
21	90	46	26	20
22	80	44	24	19
23	75	42	22	18
24	70	40	20	17
25	65	38	18	16
26	60	36	16	15
27	55	34	14	14
28	50	32	13	13
29	48	30	12	12
30	46	28	11	11
31	44	26	10	10
32	42	24	9	9
33	40	22	8	8
34	38	20	7	7
35	36	18	6	6
36	34	16	5	5
37	32	14	4	4
38	30	12	3	3
39	28	10	2	2
40	26	9	1	1

1 CHAMPIONNAT 2 CLASSEMENTS

CHAMPIONNAT IMOCA GLOBE SERIES

- Un **Champion élu chaque année** sur les résultats des courses de l'année (comme actuellement)
- Un **Overall Leader** basé sur les résultats sportifs à partir de la première épreuve de 2025. Ce classement permettra de définir les **têtes de série**.



PROPOSITION DE MODE DE SÉLECTION

VENDÉE GLOBE 2028

3 FAÇONS DE SE SÉLECTIONNER

Avantages :

- 2 temporalités de sélection = + diversité d'accès
- Corrige problèmes rencontrés sur course aux milles
- 2 temps forts pour le marché de vente des bateaux
- Prise en compte de la maternité, de la vie, des marins
- Plus d'exception pour les bateaux neufs

SÉLECTION 1 : LES 25 TÊTES DE SÉRIE

- Prend en compte les **saisons 2025, 2026, 2027**
- Les 25 premiers au classement sont sélectionnés le 1er janvier 2028
 - = Mise en avant des teams réguliers et constants, les teams à fort potentiel sont rapidement à l'abri
 - = 65% du plateau VG connu 10 mois avant le départ : la communication de la course est plus solide et les teams activent avec sérénité

SÉLECTION 2 : CLASSEMENT SUR UN AN

- Les 15 autres participants sont sélectionnés sur les points acquis entre le **1er juillet 2027 et le 1er juillet 2028**
 - = Ouverture aux nouvelles équipes qui débutent
 - + de chance à une équipe qui aurait eu des avaries (grâce à la select. 2)
 - = Sélection finale plus claire et intéressante à raconter la dernière année (médias)

SÉLECTION 3 : INVITATION DE L'ORGANISATEUR

Règles d'exception

Maternité: classement tête de série sur 3 saisons:

- Proposition 1: si un skipper ne participe à 1 saison sur les 3, on prend les points de la meilleure des deux autres saisons pour compenser la saison « blanche »
- Proposition 2: un skipper remplaçant peut remplacer le skipper principal, les points marqués par le skipper remplaçant seront aussi crédités au skipper principal
- cette proposition 2 pourrait être étendue pour blessure et congé paternité

Selection 2: classement sur 1 an

Proposition: les skippers gardent 20% du total des points marqués au 1 juillet 2027 (à partir de la saison 2025) pour débuter le classement sur 1 année



SIMULATION SUR 2021-2025

IMOCA GLOBE SERIES Simulation classement 1								
RANG	SKIPPERS	NATION	BATEAU	TOTAL	TOTAL	TOTAL		TOTAL
				2021	2022	2023		New IGS
1	Jérémie Beyou	FRA	Charal	210	475	499,0		1184,0
2	Thomas Ruyant	FRA	For People	330	410	380,0		1120,0
3	Charlie Dalin	FRA	Macif Santé Prévoyance / 11th Hour Racing	280	530	139,4		949,4
4	Sam Davies	GBR	Initiative Cœur / Biotherm	211	66	448,1		725,1
5	Damien Seguin	FRA	Groupe Apicil/ Biotherm	145	179	347,2		671,2
6	Boris Herrmann	GER	Team Malizia		80	576,2		656,2
7	Benjamin Dutreux	FRA	Guyot environnement - Water Family	122,5	310	195,0		627,5
8	Paul Meilhat	FRA	Biotherm	140	130	349,0		619,0
9	Sam Goodchild	GBR	For the Planet / Holcim-PRB/			615,0		615,0
10	Justine Mettraux	SUI	Teamwork / 11th Hour Racing Team	125	155	310,0		590,0
11	Yoann Richomme	FRA	Paprec Arkéa / Holcim PRB			569,7		569,7
12	Romain Attanasio	FRA	Fortinet-Best Western	162	186	218,0		566,0
13	Benjamin Ferré	FRA	Monnoyeur-Duo for a job		296	262,0		558,0
14	Louis Burton	FRA	Bureau Vallée 3	108	220	217,0		545,0
15	Nicolas Lunven	FRA	Holcim-PRB / Team Malizia	105,5	190	247,5		543,0
16	Isabelle Joschke	FRA	MACSF	150	197	189,0		536,0
17	Giancarlo Pedote	ITA	Prysmian Group	133	236	139,0		508,0
18	Alan Roura	SUI	Hublot		232	222,0		454,0
19	Arnaud Boissières	FRA	La Mie Câline	100	104	220,0		424,0
20	Pip Hare	GBR	Medallia	35	199	190,0		424,0
21	Louis Duc	FRA	Fives Group-Lantana environnement	75	170	156,0		401,0
22	Sébastien Marsset	FRA	Foussier		81	202	115,0	398,0
23	Maxime Sorel	FRA	V and B - Monbana - Mayenne			178	181,0	359,0
24	Sébastien Simon	FRA	Groupe Dubreuil / Guyot environnement Te	224		121,7		345,7
25	Guirec Soudée	FRA	Freelance.com			225	109,0	334,0
26	Clarissee Crémer	FRA	L'Occitane en Provence	45		251,0		296,0
27	Conrad Colman	NZ	Imagine			181	115,0	296,0
28	Nicolas Troussel	FRA	CORUM L'Epargne		229	48	0,0	277,0
29	Antoine Cornic	FRA	Human Immobilier		48	137	75,0	260,0
30	Fabrice Amédéo	FRA	Nexans		90	104	64,0	258,0
31	Tanguy Le Turquais	FRA	Lazare		25	112	112,0	249,0
32	Manuel Cousin	FRA	Coup de Pouce		65	51	111,0	227,0
33	Kojiro Shiraishi	JPN	DMG MORI Global One			88	138,0	226,0
34	Yannick Bestaven	FRA	Maître CoQ 3		110	50	59,0	219,0
35	Eric Bellion	FRA	Stand As One			202	0,0	202,0
36	Weores Szabolcs	HUN	New Europe			54	98,0	152,0
37	Denis Van Weybergh	BEL	D'Ieteren Group		50	26	80,0	156,0
38	James Harayda	GBR	Gentoo Sailing Team			97	30,0	127,0
39	Violette Dorange	FRA	Devenir				116,0	116,0
40	Ollie Heer	GBR	Oliver Heer Ocean Racing	15,5	44	42,0		101,5
41	François Guiffant	FRA	Partage			26,0	56	82,0
42	Xu Jingkun	CHI	Singchain - Team Haikou			30	48,0	78,0
43	Jean Le Cam	FRA	Tout Commence En Finistère - Armor Lux				24,0	24,0
44	Phil Sharp	BBR	OceanLab					0,0

IMOCA GLOBE SERIES Simulation classement 2 (à partir de juillet 2023)								
1	Clarissee Crémer	FRA	L'Occitane en Provence				251,0	251,0
2	Kojiro Shiraishi	JPN	DMG MORI Global One				138,0	138,0
3	Conrad Colman	NZ	Imagine				115,0	115,0
4	Violette Dorange	FRA	Devenir				115,0	115,0
5	Tanguy Le Turquais	FRA	Lazare				112,0	112,0
6	Manuel Cousin	FRA	Coup de Pouce				111,0	111,0
7	Antoine Cornic	FRA	Human Immobilier				75,0	75,0
8	Weores Szabolcs	HUN	New Europe				98,0	98,0
9	Denis Van Weybergh	BEL	D'Ieteren Group				80,0	80,0
10	Fabrice Amédéo	FRA	Nexans				64,0	64,0
11	Yannick Bestaven	FRA	Maître CoQ 3				59,0	59,0
12	François Guiffant	FRA	Partage				56	56,0
13	Xu Jingkun	CHI	Singchain - Team Haikou				48,0	48,0
14	Ollie Heer	GBR	Oliver Heer Ocean Racing				42,0	42,0
15	James Harayda	GBR	Gentoo Sailing Team				30,0	30,0
16	Jean Le Cam	FRA	Tout Commence En Finistère - Armor Lux				24,0	24,0
17	Eric Bellion	FRA	Stand As One				0,0	0,0
18	Nicolas Troussel	FRA	CORUM L'Epargne				0,0	0,0
19	Phil Sharp	GBR	OceanLab				0,0	0,0